

DEC221312DR10

Décision portant nomination de M. My Kene BOUN aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7522 intitulée Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7522, intitulée Bureau d'Économie Théorique et Appliquée, dont le directeur est M. Julien PENIN ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. My Kene BOUN, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7522 à compter du 29 mars 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 29 mars 2022

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Julien PENIN



Julien PENIN
Directeur du BETA
Bureau d'Économie Théorique et Appliquée

Julien Penin
Professeur en sciences économiques
Directeur du BETA



DEC221286DR10

Décision portant fin de fonction de M. Dominique Hebling aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité FR1589 intitulée Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC171283DGDS en date du 21/12/2017 nommant M. Jean-Luc Imler, directeur de l'unité FR1589 ;

Vu la décision DEC180093DR10 en date du 19/01/2018 nommant M. Dominique Hebling, aux fonctions d'assistant de prévention à compter du 01/01/2018 ;

DECIDE :

Article 1 : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Dominique Hebling, au sein de l'unité FR1589, intitulée Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC), à compter du 01/04/2022.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 30 mars 2022

Le directeur de l'unité

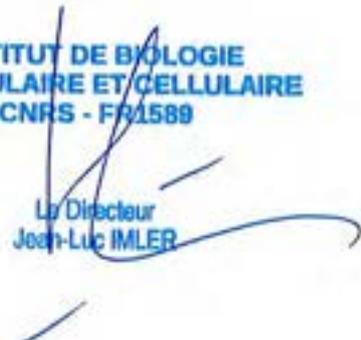
Visa du délégué régional du CNRS

Le délégué régional
Patrice SOULIER



**INSTITUT DE BIOLOGIE
MOLECULAIRE ET CELLULAIRE
CNRS - FR1589**

Le Directeur
Jean-Luc IMLER



DEC221400DR10

Décision portant nomination de M. Bruno DIDIER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UAR3286 intitulée Plate-forme de chimie biologique intégrative de Strasbourg (PCBIS)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu les décisions DEC213795DGDS du 20 décembre 2021 portant modification de typologie et recodification de l'unité en UAR3286 et DEC173302DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMS3286, intitulée Plate-forme de chimie biologique intégrative de Strasbourg, dont le directeur est M Pascal VILLA ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M Bruno DIDIER, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UAR3286 à compter du 7 avril 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 7 avril 2022

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Pascal VILLA

